

## ENTENDE QUI POURRA

---

Ne croyez pas, chers tertiaires, que je veuille vous proposer une énigme indéchiffrable ; quiconque a un peu d'intelligence me comprendra. Vous le savez, afin d'attirer l'attention de ses auditeurs, N. S. dit mainte fois ces mots : " ---Que celui qui a des oreilles pour entendre, entende ; que celui qui peut comprendre comprenne."

C'est dans le même sens que je vous parle. Je voudrais attirer votre attention sur certains faits qui me paraissent dignes d'être remarqués. Mais avant de vous les indiquer laissez moi vous citer quelques pages de l'histoire de votre pays. Je les emprunte à la "*vie de Melle. Mance et l'histoire de l'Hôtel Dieu de Montréal*" écrite par un des Messieurs de S. Sulpice.

Vous vous rappelez que le feu prit une deuxième fois, en 1721, à l'Hôtel Dieu, et gagna toute la ville basse de Montréal, quelqu'effort qu'on fit pour l'arrêter. Voici maintenant la réflexion de l'auteur au sujet de cet incendie.

" Il parut manifestement que ce désastre inopiné, arrivé le jour d'une fête si solennelle (fête du T. S. Sacrement) était un effet de la justice de Dieu, qui voulait punir les péchés de son peuple. Villemarie n'était plus alors malheureusement ce qu'elle avait été autrefois. Depuis l'arrivée des troupes du roi, et surtout depuis le renvoi de M. de Maisonneuve en France, on avait vu les vices prendre racine dans cette ville, où ils étaient inconnus auparavant. Les liqueurs fortes que la plupart des particuliers vendaient aux sauvages, contre les ordonnances du roi et celles de l'évêque, avaient donné lieu à une infinité de scandales, d'injustices et à des cruautés inouïes. Ceux qui conservaient la crainte de Dieu et qui avaient vu les temps heureux de cette colonie, étaient profondément affligés en considérant combien elle était déchue de l'innocence et de la ferveur primitives. Déjà avant l'incendie dont nous parlons, et vers l'année 1700, M. de Belmont, prêchant dans l'église de la paroisse, n'avait pu s'empêcher de déplorer publiquement tous ces scandales, et de faire craindre au peuple que Dieu ne le frappât par quelque grand coup de sa justice.

" Comment peut-il se faire, dit-il dans cette circonstance, que Villemarie se soit rendue indigne du nom qu'elle porte et du choix que Dieu avait fait d'elle pour être dans le Canada le centre de la foi et la source de la conversion des gentils ? Comment se fait-il que dans une si grande ville il n'y ait pas un seul homme qui prenne les intérêts de Dieu, qui s'oppose au torrent ? Tous sont devenus inutiles, il n'est personne qui fasse